

Lomé, le 27 novembre 2007

UFC

Le Président national

A Son Excellence
Monsieur Faure Gnassingbé
Président de la République

Lomé

Monsieur le Président de la République,

Je me félicite de l'esprit dans lequel se sont déroulées nos différentes discussions relatives aux préoccupations partagées d'un apaisement politique dans notre pays.

Je note avec satisfaction que la mise en place d'un Accord politique bilatéral permettant la poursuite des réformes institutionnelles et constitutionnelles, Accord qui constitue l'objet principal de ces discussions, rencontre votre agrément.

Messieurs Patrick LAWSON, Vice Président, Jean-Pierre FABRE, Secrétaire Général, Georges LAWSON, Conseiller Spécial du Président national, Ruben DOE BRUCE, Conseiller au bureau national, représentent l'UFC à ces discussions.

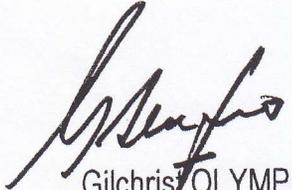
Il est souhaitable que cet Accord bilatéral intervienne dans les meilleurs délais pour contribuer à l'avancée démocratique dans notre pays.

Je déplore naturellement, les incidents survenus à l'Assemblée nationale, lors de l'élection du bureau de cette institution. Compte tenu de la situation ainsi créée, le Comité politique de l'UFC considère qu'il n'est plus nécessaire que le parti soit représenté au bureau de l'Assemblée nationale, à quelque poste que ce soit. Ce qui n'empêchera pas l'UFC de jouer à l'Assemblée nationale, son rôle d'opposition démocratique.

Enfin, je pense qu'il vaut mieux remettre à plus tard, la question de la participation de l'UFC au gouvernement, en attendant que s'instaure un climat de confiance favorable.

Je reste à votre disposition, bien entendu, pour toutes autres explications que vous pourriez juger nécessaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.


Gilchrist OLYMPIO

Au Président National de l'UFC

En date du 21 Novembre 2007, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et le Président National de l'UFC se sont rencontrés au Palais de la Présidence au Togo.

A l'issue du compte rendu de cette rencontre, le Président National a informé ses collaborateurs qu'une cellule de l'UFC rencontrerait une délégation du RPT, pour échanger, préciser et développer si possible, les thèmes principaux qui ont meublé les discussions entre le Président National et le chef de l'Etat.

Le Jeudi 22 Novembre à 7 heures, la dite rencontre s'est tenue dans les bureaux du Ministre Walla.

Etaient présents :

- Pour l'UFC : - LAWSON Boèvi Patrick
- LAWSON Latévi Georges

- Pour le RPT :- Solitoki Esso
- Pitang Tchalla
- Klassou Elom
- WALLA Bernard
- Kpadé Eric

Les discussions ont porté sur :

I - Les reformes institutionnelles et constitutionnelles.

- Cour Constitutionnelle
- CENI
- SENAT
- HAAC
- La Constitution, surtout en ses articles discriminatoires et sur le champ d'action du Premier Ministre, sur les élections locales et l'élection Présidentielle.
- Cour des comptes
- Conseil Economique et Social
- Découpage électoral

II - Les reformes de la Justice et de l'armée à programmer et à exécuter rigoureusement.

Pour les forces de Sécurité, notamment l'armée, faire une réforme valorisante, de formation, dans le commandement et dans le système de recrutement.

III - Assemblée Nationale :

A. Répartition des Postes

Pour l'UFC : Présidence :

Président : RPT

1^{er} Vice-Président : UFC

2^e Vice-Président : RPT

Questure :

1^{er} Questeur : UFC

2^e Questeur : RPT

Secrétariat Parlementaire :

1^{er} Secrétaire : UFC ou CAR

2^e Secrétaire : Car ou UFC

Pour le RPT : Présidence:

Président : RPT

1^{er} Vice-Président : RPT

2^e Vice-Président : UFC

Questure :

1^{er} Questeur : RPT

2^e Questeur : UFC

Secrétariat Parlementaire :

1^{er} Secrétaire : CAR

2^e Secrétaire : RPT

B - Assemblée Nationale : commissions permanentes.

Il en existe 7 :

1. Lois constitutionnelles et législation
2. Droits de l'Homme
3. Finances et échanges
4. Développement économique et Aménagement du Territoire
5. Développement socio-culturel
6. Relations extérieures et coopération
7. Défense et Sécurité.

Pour le RPT : La Présidence pour :

- Lois (1)
- Finances (3)
- Développement économique et Aménagement du Territoire (4)
- Défense et Sécurité (7)

N.B. : le RPT propose le principe du 4 / 2 / 1

Pour l'UFC : elle viserait la Présidence de :

- Finances (3)
- Développement socio-culturel (5)
- Relations extérieures et coopération (6)
- Développement économique et Aménagement du Territoire

Il a été proposé d'octroyer la Présidence de la Commission des droits de l'Homme au CAR.

IV - Gouvernement : le partage doit se faire en tenant compte du poids politique des uns et des autres sur le terrain.

L'UFC leur a fait savoir qu'il leur revient de nous faire des propositions qui serviront de base de discussions.

Ainsi, le principe proposé est le partage :

- des Ministères de Souveraineté :
Justice, Economie et Finance, Défense, Affaires Etrangères, Intérieur + Communication pour faire l'équilibre.
- des autres Ministères importants :
Mines, Commerces, Développement économique, etc.
- des autres Ministères,
- des préfectures,
- des ambassades,
- des Régies,
- des Directions des Sociétés d'Etat,
- des Directions des grandes Administrations Centrales.

V - Garanties mutuelles :

- des consultations régulières entre le chef de l'Etat et le Président National de l'UFC pour prévenir les blocages, les frictions et surtout, aider à des orientations claires.
- Cet esprit doit prévaloir dans toutes les institutions, notamment à l'Assemblée Nationale et au gouvernement.
- Le même esprit doit nous guider en cas d'alternance politique : les 2 forces continueront à cogérer le pays.

En nous séparant, il est convenu que chaque délégation aille rendre compte et que nos mandants, après s'être vus eux-mêmes, nous donnent des indications qui nous permettent de nous revoir rapidement.



Rapport rédigé par :

Patrick LAWSON

Proposition

1- Ministre d'Etat, Ministre Coordinateur, Charge, de la mise en œuvre de l'accord politique global et des Institutions ad'hoc

2- Ministre d'Etat

3- Ministre des Affaires Etrangeres

4- Ministre des Finances, de la Privatisation et des Societe d'Etat

5- Ministre de l'Interieur, de la Securité, des Collectivites locales et de l'Administration territoriale

6- Ministre de la Justice

7- Ministre des Transports, des Infrastructures Routieres et des telecommunications

Presidence de la Cour Constitutionnelle a l'UFC

Recomposition dans les Ministeres du Directeur Aux charges de Mission par le minister de tutelle lui-meme.

CENI

Selon l'Esprit de l'accord, eviter de mettre des militaires au gouvernement

Ministre d'Etat, Ministre Coordinateur, Charge, de la mise en œuvre de l'accord politique global et des Institutions ad'hoc. -- P. Lawson

Ministre d'Etat: ^{ou} J.P.F. Kakou

Ministre des Affaires Etrangères: Eric Amerding ou Georges Lawson

Ministre des Finances, de la Privatisation et des Societe d'Etat: Doe Bruce ou Georges Lawson

Ministre de l'Interieur, de la Sécurité, des Collectioites locales et de l'Administration territoriale: Jean-Pierre Fabre

Ministre de la Justice: Doe Bruce ou Isabelle Amegavie *ou Brim Diabacte!*

Ministre des Transports, des Infrastructures Routieres: Kou ~~ou~~ Kou diamane ou Diabacte

Presidence de la Cour Constitutionelle : *Apaloo ou Bebi Olympio*

Recomposition dans les Ministeres: du Directeur de Cabinet aux Charges de Mission

par le Ministre de tutelle lui-même

CENI :

Selon l'Esprit de l'accord, eviter de mettre des militaires au gouvernement: Cas Titikpina

Ministrables

Georges Lawson
Jean-Pierre Fabre
Brim Diabacte
Kakou Emmanuel
Nambourema Bemba
Amegavie Isabelle
Eric Amerding
Patrick Lawson
Reuben Doe Bruce

Cour Constitutionelle

Apaloo, Bebi Olympio
Fiadjo Sophie

Directeurs de cabinet ou membres de cabinet

Codjo Jean Claude
Codjo Nane
Crosby Quist
Homawoo Jean-Pierre
Elise Dzoti
Nayo Bidiakou
Nayo Konma
Blaize Lawson
Wilson Seth
Amelewonou Eusetre
Komevi Andre
Glikpo Martin
Ametitovi Fromeris
Yakpo Essobe
Eric Duprey
Mme. Dadoun
Galley Francois
Edem Atantsi
Lokossou Kadevi

Les Jeunes
Dagbovie
Eric Djino
Agbigbi
Affo
Ayena
Akorguon